

<p style="text-align: center;">COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MEZIERES LEZ CLERY</p>

Séance du 9 juin 2011
Date de convocation: le 30 mai 2011

L'an deux mille onze, le neuf juin à vingt heures trente, s'est réuni le Conseil Municipal dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur Daniel LELAIT, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 11

Etaient Présents : Daniel LELAIT, Charlette ROUSSEL, Danielle COROLEUR, Jacques DUFOURNIER, Micheline LINGER, Eric MAINARDI, Nathalie RIETH, Martine BAUDOIN, Marie-Edith MERCIER, Rémi JAVOY, Fabienne SIONNEAU

Etaient absents : Olivier BOIS, Christophe DESCHAMPS, Nicole BOURGOIN, Jean-Claude KERVELLA

Pouvoirs :

Olivier BOIS donne pouvoir à Daniel LELAIT,
Jean-Claude KERVELLA donne pouvoir à Danielle COROLEUR
Christophe DESCHAMPS donne pouvoir à Micheline LINGER,
Nicole BOURGOIN donne pouvoir à Éric MAINARDI

Nathalie RIETH a été nommée secrétaire

Ordre du jour

- Approbation de la réunion de Conseil Municipal du 5 mai 2011

Délibérations :

- CCVA : Approbation du rapport de la CLECT et des changements de statuts
- Demande de subvention FACC (Fonds d'accompagnement Culturel aux communes) au conseil Général
- Demande de subvention au titre de l'appel à initiatives de développement rural au Conseil Régional

Point sur les commissions

Questions diverses

La séance est ouverte par l'approbation du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 5 mai dernier.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire passe à l'ordre du jour.

Délibérations

- **CCVA : Approbation de modifications des statuts**

Le conseil communautaire de la CCVA de mai 2011 propose aux communes adhérentes une modification des statuts dont la décision est de redonner aux communes l'entretien des accotements de la voirie.

Le conseil municipal, après avoir procédé au vote, n'approuve pas les modifications des statuts.

Vote : Pour = 1 Contre = 4 Abstention = 10

- **CCVA : Approbation du rapport de la CLECT**

Le conseil municipal prend connaissance du rapport de la Commission Locale d'évaluation des charges Transférées, après avoir pris en compte les informations, le conseil municipal a procédé au vote, et n'approuve pas le rapport de la CLECT.

Vote : Pour = 1 Contre = 4 Abstention = 10

- **Demande de subvention FACC (Fonds d'accompagnement Culturel aux communes)**

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention (FACC), Fonds d'Accompagnement Culturel aux Communes, auprès du Conseil Général pour l'animation musicale du 18 juin pour la fête de l'été.

- **Demande de subvention ID en campagne – Soutien aux initiatives de Développement rural**

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention ID en campagne – Soutien aux initiatives de Développement rural, auprès de la Région Centre pour la réfection – reconstruction d'un four à pain sur une propriété communale avec création d'un fournil par la commune.

Point sur les commissions :

- **Finances :**

Madame Danielle COROLEUR, adjointe aux finances, informe le conseil municipal que nous avons reçu l'arrêté d'attribution de subvention au titre de la DGE (Dotation Globale d'Équipement) pour l'aménagement des abords de la mairie avec accessibilité des personnes à mobilité réduite. Cette dotation est de 16 089 euros et représente 30% du montant hors taxes des travaux.

Madame Danielle COROLEUR précise qu'un point sur le suivi budgétaire du 1 er semestre sera fait au cours d'une réunion de la commission finances fin juillet ou début août.

Madame Danielle COROLEUR informe également le conseil municipal que notre candidature pour un bilan énergétique des bâtiments communaux a été retenue par la Région. Ce bilan est gratuit pour les communes de moins de 1000 habitants.

- **Affaires scolaires:**

Madame Fabienne SIONNEAU adjointe aux affaires sociales et scolaires, informe le Conseil Municipal des effectifs pour la rentrée de septembre :

- 89 enfants inscrits. (10 en petite section, 14 en moyenne section, 12 en grande section, 13 CP, 15 CE1, 6 CE2, 10 CM1 et 9 CM2.

Une nouvelle enseignante à temps complet aura en charge les classes de CE1 et CE2.

Désormais les institutrices vont pouvoir gérer par elles mêmes leurs dépenses de fonctionnement.

Madame Fabienne SIONNEAU fait part des prochaines manifestations de l'école :

- Le 21 juin pour la fête de la musique les enfants organiseront un spectacle
- Le 25 juin fête de l'école qui se déroulera dans la nouvelle cour.
- Lors de la rentrée scolaire une réunion d'information sera organisée et les parents d'élèves accueilleront les nouveaux.

- **CCAS**

Madame Fabienne Sionneau, adjointe aux affaires sociales et scolaires, informe le conseil municipal, que le centre communal d'action social a accordé une aide financière afin d'aider une famille à payer les factures du restaurant scolaire.

- **Urbanisme**

Madame Charlette Roussel, adjointe à l'urbanisme informe le conseil que le 29 juin une réunion PLU est programmée afin de continuer le travail sur le règlement.

- **Travaux**

Madame Charlette Roussel, adjointe aux travaux informe le conseil municipal qu'une réunion travaux aura lieu prochainement afin de travailler sur le projet du four à pain.

Monsieur Jacques DUFOURNIER donne aux membres du conseil une esquisse du projet qu'il aimerait présenter lors de cette réunion.

Madame Charlette ROUSSEL, adjointe aux travaux informe le conseil, qu'une autorisation va être demandée au Conseil Régional afin de débiter les travaux le plus rapidement possible pour le parvis de la mairie.

Questions diverses

- **SMIRTOM :**

Monsieur Jacques DUFOURNIER, informe le Conseil Municipal que lors de la dernière réunion SMIRTOM, Monsieur Claude BOURDIN a fait part des difficultés rencontrées pour le renouvellement du contrat des traitements des déchets sous traités à l'unité de traitement des ordures ménagères (UTOM) de l'Agglomération d'Orléans. Le dernier contrat négocié a pris fin en décembre 2010 et depuis ce début 2011 les factures ont augmenté de 30% à 40% sans qu'aucune explication n'ai été donnée par l'Agglo. Cet état de fait met en péril l'équilibre budgétaire du SMIRTOM pour 2011. Une rencontre est programmée avec les responsables de l'Agglo pour trouver un accord sur une augmentation raisonnable des prix, dans le cas d'une non entente un appel d'offre sera lancé pour remplacer les prestations de l'UTOM.

- **Plan canicule :**

Monsieur Daniel LELAIT, maire, informe le conseil municipal que dans le cadre du plan canicule 2011, la préfecture demande d'établir un registre des personnes à risque.

Monsieur Daniel LELAIT propose d'établir une liste des personnes les plus vulnérables de la commune.

Le conseil à l'unanimité approuve cette initiative.

- **Ouverture Enquête Publique**

Monsieur Daniel LELAIT, maire, informe le conseil municipal qu'une enquête publique va avoir lieu.

- du 14 juin au 18 juillet la Société COMPTOIR Daniel SABBE, en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter en régularisation administrative, une installation de mise en œuvre de produits de préservation du bois et d'ateliers où l'on travaille le bois ainsi que l'extension du volume de bois entreposé implantée au lieu-dit de la « Maréchalerie ».

M. Jean AUTISSIER désigné en qualité de commissaire enquêteur siègera à la mairie de Mézières pour recevoir les observations du public les jours suivants :

Mardi 14 juin 2011 de 9h00 à 12h00,
Samedi 25 juin 2011 de 9h00 à 12h00,
Jeudi 7 juillet 2011 de 14h00 à 17h00,
Mercredi 13 juillet 2011 de 9h00 à 12h00,
Lundi 18 juillet 2011 de 16h00 à 19h00.

- **Préparation des élections sénatoriales**

Monsieur le maire, annonce que vendredi 17 juin date imposée par la préfecture le conseil doit se réunir pour la désignation de trois délégués et de trois suppléants en vue des élections sénatoriales.

Dates des prochaines réunions :

17 juin à 19h00 : Elections sénatoriales
27 juin à 20h00 : Commission travaux (projet four à pain)
28 juin à 18h30 : Commission menu
29 juin à 20h00 : Réunion PLU

Date du prochain conseil municipal: le jeudi 7 juillet à 20h30.

La séance est levée à 22h30